

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN RÉUNION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme Nicole COTILLON, Maire.

Étaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND - Christophe BLANCHARD - Florence COLLARD - Nicole COTILLON - Lucie COURILLAUD - Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISE - Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU - Thomas POINT - Chantal RATEAU

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

Était excusé :

Sylvain MIRANDE qui donne pouvoir à Christophe BLANCHARD

I – Adoption du procès-verbal de la séance du 12/01/2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - Compte-rendu des Commissions

• Commission « voirie » du 21/01/2026

Sécurité Rue de Foignard

Après prise en compte des diverses remarques des riverains, la commission propose :

- La création de 3 plateaux (présentation sur plan lors du conseil),
- Le busage du fossé de chaque côté de la rue jusqu'aux entrées des dernières maisons avec un recouvrement de pierres.

La commission ne propose pas de trottoirs car il pourrait y avoir un effacement des réseaux à plus ou moins long terme.

Une réunion avec les riverains est organisée le lundi 9 février 2026 à 19h00 dans la salle de conseil.

Sécurité Route de Noirlieu

L'installation provisoire n'a fait l'objet d'aucune remarque. Elle restera donc en place, et sera reprise quand les travaux d'aménagement du Lotissement Les charmes se réaliseront.

La Basse Onglée

L'effondrement du réseau sera repris par les agents du service technique.

• Commission « finances » du 26/01/2026

Consommation Energies et Fluides

Carburant : Rien à signaler

Fuel : environ 1 année sur 2, nous devons faire face à 2 remplissages des cuves ce qui explique les écarts en matière de consommation.

Electricité : 3 lieux présentent des consommations KWh importantes, à savoir la partie Périscolaire avec 1 des 3 classes, l'école avec des consommations irrégulières selon les années, et le stade de foot (éclairage – vestiaire).

Eau : la consommation au stade dépend de l'arrosage du stade (consommation importante durant l'été 2025).

Autres points : Résultats des comptes 2025 – Affectation des résultats - Budgets 2026

Tous ces points vont être repris au travers de l'ordre du jour de ce conseil.

- **Commission « patrimoine bâti » du 27/01/2026**

Périscolaire

Pour l'installation d'un interphone à l'entrée du périscolaire, 2 devis ont été établis.

Devis Huard Boche avec du matériel type Aiphone platine de rue avec digicode, système permettant le renvoi d'appel sur tablette ou portable (tablette à équiper d'une carte sim) :

- Câblage de l'ensemble : 2 770,11 €
- Pose gâche sur portail : 650,00 €
- Total H.T. : 3 420,11 €

Devis Onillon avec du matériel type Urmet, platine de rue, équipé d'un lecteur de badge, (5 badges fournis) pour commande ouverture portail, système permettant le renvoi d'appel sur 4 smartphones :

- Câblage de l'ensemble : 2 544,35 €
- Pose gâche sur portail : 998,00 €
- Total H.T. : 3 542,35 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, retient le devis Huard Boche, d'un montant de 3 420,11 € HT, et souhaite faire une demande de subvention auprès de la CAF avant signature de ce devis.

Salle communale cimetière

À la suite d'un problème sur le câble d'alimentation entre l'église et la salle paroissiale, des travaux de remplacement sont nécessaires. Un devis a été demandé à l'entreprise Onillon pour la réparation : Total H.T : 1 253,09 €

Les agents techniques effectueront la tranchée, le passage d'un fourreau, l'installation des regards de tirages.

Une mini-pelle ayant été louée pour ces travaux, les agents ont également enfoui un tuyau pour l'alimentation des jardins communaux en eau.

Église

Un devis a été demandé pour le remplacement de deux tableaux de protections électriques (compteur général et sacristie) pour un total de 4 143,00 € HT.

Mme le Maire demande que ces devis soient repris par la prochaine équipe municipale.

Petite salle paroissiale

Un devis a été demandé à l'entreprise Hay pour le remplacement de la porte et des fenêtres pour une meilleure efficacité énergétique.

Mme le Maire demande que ces devis soient repris par la prochaine équipe municipale.

Epicerie

La gendarmerie a effectué une visite des différentes installations sécurité de l'épicerie. Ils ont établi un rapport. Quelques modifications doivent être faites sur l'alarme. Un devis va être réalisé par l'entreprise en charge ce point de sécurité.

• **Commission « enfance jeunesse » du 28/01/2026**

Mobilier de jardin

Pour rappel, les tableaux retrouvés à l'école ont été vendus pour la somme de 1 115,20 €, la mairie a octroyé ce montant à l'école, d'où la réflexion des enseignants d'investir cette somme dans de nouveau mobilier de jardin. Le mobilier actuel a été installé et fabriqué par un parent d'élève. Aujourd'hui, ce mobilier est dégradé et devient dangereux pour les élèves. Un devis nous a été présenté pour un montant de 6 104,40 € (tables, chaises et tabourets). Ce montant dépasse largement le coût des tableaux.

Après discussion, il est proposé aux enseignants de contacter des fournisseurs spécialisés en mobilier scolaire pour des fins de séries, ex : DPC, WESCO, Extébois, ...

Jeux extérieurs

L'école souhaite investir dans de nouveaux jeux de construction pour tous les âges afin de favoriser le bien-être des enfants et limiter les conflits. L'APE a accepté de financer ces nouveaux jeux. Pour ranger ces jeux, une demande de coffre de rangement a été faite, celui-ci serait adossé au mur en parpaings sous le préau. Il faudrait également lisser le sol béton pour éviter une usure trop rapide des jeux par frottement sur le sol.

Tapis de gymnastique

L'équipe enseignante souhaiterait de nouveaux tapis de gym, ceux existants étant trop lourds et non associables. 3 devis nous ont été présentés pour un montant approximatif de 3 000 € chacun.

Plastifieuse

Celle-ci fonctionne encore, mais bourre dès que les pochettes sont trop épaisses.

Un changement de plastifieuse est demandé. L'école propose de donner l'ancien matériel pour le secrétariat de mairie.

APE

L'APE demande un soutien financier pour le remplacement des jeux de l'école.

Au vu de toutes les demandes de l'école et de l'APE, et compte-tenu du changement d'équipe municipale dans quelques semaines, la commission propose :

- ***Mobilier de jardin : à reprendre par le futur conseil municipal ;***
- ***Jeux extérieurs : à acheter par l'école avec le prix des tableaux pédagogiques ;***
- ***Tapis de gym : demander à l'APE de financer ;***
- ***Plastifieuse : attendre que celle-ci soit obsolète.***

III – Vote des Comptes Financiers Uniques 2025

Compte tenu d'une difficulté technique au sein des services de la trésorerie, ce point est reporté au conseil municipal de mars.

IV – Affectation des résultats 2025

Compte tenu d'une difficulté technique au sein des services de la trésorerie, ce point est reporté au conseil municipal de mars.

V – Vote des budgets 2026

Budget Général :

- Fonctionnement budget équilibré à : 584 472,89 €
- Investissement budget équilibré à : 1 958 888,31 €

Budget Energies Renouvelables :

- Fonctionnement budget équilibré à : 24 768,00 €
- Investissement budget équilibré à : 30 738,26 €

Budget Lotissements :

- Fonctionnement budget équilibré à : 57 344,27 €
- Investissement budget équilibré à : 168 395,19 €

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider les différents budgets 2026.

VI – Renommer le budget « Photovoltaïque » par « Énergies Renouvelables »

Mme le Maire propose de renommer le budget Photovoltaïque avec l'intitulé "Energies Renouvelables" et d'y affecter les recettes IFER (via le budget principal).

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider la modification du nom de ce budget et d'y affecter l'IFER à partir de 2026.

VII – Consultations des bureaux d'études

Mme le Maire demande l'autorisation de lancer 3 consultations pour recruter 3 bureaux d'études, dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment salle socio-éducative, mairie et restaurant scolaire :

- pour l'étude de sol compte tenu de l'agrandissement de la salle socio-éducative (géotechnique),
- pour la sécurité et la protection de la santé (SPS),
- pour les contrôles techniques.

Les cahiers des charges sont écrits par AVENSIA et par l'architecte FARDIN.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour autoriser Mme le Maire à lancer ces 3 consultations.

VIII – Questions diverses

- Sinistre Rue de la Croix Bernier ;

Sans nouvelle de GINGER suite aux sondages effectués sur la voirie en litige, notre assureur et l'expert mandaté nous conseillent d'entrer dans la voie judiciaire pour régler le litige qui oppose la commune aux entreprises Justeau et AB Services à la suite des malfaçons constatées sur les trottoirs de la rue de la Croix Bernier.

Sur ce dossier, Mme le Maire propose de contacter le cabinet d'avocats DROUINEAU de Poitiers pour avoir son avis avant de lancer cette procédure.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour autoriser Mme le Maire à contacter un avocat pour prendre un premier avis.

- Rapport d'activités DDT (Préfecture 79) ;

Le rapport de la Direction Départementale des Territoires a été présenté à tous les membres du conseil.

- SDIS 79 : contribution communale 2026.

Mme le Maire informe le conseil du montant versé par l'Agglo2B au titre de la contribution SDIS pour la commune de St Aubin du Plain : 10 535,46 €.

Le Maire,

Nicole COTILLON



Le secrétaire de séance,

Christophe BLANCHARD

